

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 228

Artikel: Cote de l'argent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trois heures ; enfin, le maire arriva ; le secrétaire le mit au courant de la situation.

— Eh bien, il ne se gêne pas votre maire ! s'écria l'édile ; l'hôpital est insuffisant pour la ville.

— Outre que nous n'avons pas trop de place, dit le secrétaire, nous ne possédons pas de salle d'isolement ; nous ne pouvons pas le prendre.

— C'est évident ! s'écria le maire.

— Il faut l'envoyer à la préfecture.

— Mais oui, dit le maire ; là, ils se débrouilleront.

— Je vous en prie, monsieur le maire, dit le terrassier, gardez-moi ; j'ai passé la nuit dehors, il me faut du repos, je succombe.

— Mon ami, je me mets bien à votre place, cela n'est pas agréable d'être malade ; mais nous n'avons pas de salle d'isolement ; comprenez-vous ?

— Faites-moi donner un lit, monsieur le maire, un lit, je vous en supplie.

— On aurait dû vous garder dans votre commune. Allons, un petit effort, on va vous mettre dans le train : dans deux petites heures, vous serez arrivé.

Le malade se prit à pleurer.

— Un peu d'énergie ; soyez homme ! A la préfecture, vous serez bien soigné.

Le maire le fit conduire à la gare où il fallut le porter ; on le coucha dans un wagon ; l'éruption variolique avaient atteint son maximum de développement, il arriva presque mourant.

On le descendit du train ; pas un cocher ne voulut prendre le malheureux qui se lamentait ; enfin, un commissionnaire eut pitié de lui, il l'enroula dans une couverture, le chargea sur sa petite voiture et le conduisit à l'hôpital.

Il s'adressa au concierge.

— Voici un homme bien malade, dit-il, il est temps de le prendre.

— Remettez-moi ses pièces, dit le concierge, que je les porte au comptable.

Le comptable vint.

— Impossible de recevoir le malade, dit-il. Les pièces ne sont pas en règle.

— Mais il va mourir ! s'écria le commissionnaire ; prenez-le en attendant.

— Je vais lui expliquer la chose, dit le comptable qui s'adressa au terrassier. Je ne peux pas vous prendre à l'hôpital, la lettre du maire n'est pas revêtue du cachet de la mairie. Comprenez-vous ?

Faites régulariser vos pièces et revenez.

Le terrassier délivrait.

— Que faire ? demanda le commissionnaire, je ne peux pourtant pas le laisser dans la rue.

— Allez à la mairie, dit le comptable.

Le commissionnaire voitura son client à la mairie.

Là, de nombreux employés ; chacun épilogue, nul ne sait ce qu'il faut faire, personne ne veut s'occuper du varioleux ; pour s'en débarrasser, on conseille au commissionnaire de se rendre à la préfecture.

Il y court. Il est midi, les employés sont partis, ils ne reviendront qu'à deux heures.

Le malade entre en agonie.

A deux heures et demie, les employés arrivent ; mis en présence du moribond, ils sont très embarrassés ; le préfet est absent, il inaugure l'abreuvoir de Crémigny-les-Hibous. Vu l'urgence, on prévient le secrétaire général qui prend sur lui, après bien des hésitations, d'ordonner l'admission immédiate du varioleux à l'hôpital.

Trop tard ! le terrassier vient de mourir.

Le commissionnaire retire sa casquette griseuse.

— Espérons, dit-il, que ses papiers seront en règle pour entrer au cimetière.

Et le mort, de ses yeux vitreux, grands ouverts, fixait trois mots tracés en grosses lettres sur les murs de la préfecture :

Liberté, égalité, fraternité.

EUGÈNE FOURRIER.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 226 du *Pays du Dimanche* :

887. CHARADE FANTAISISTE.

2 + K + li + on = Deucalion.

888. HOMONYMIE.

Pardessus.

889. MOYENS MNÉMONIQUES.

VAUD

Winkelried. — Arnold. — Unterwald. — Décius Suisse.

890. TRIANGLE A VOYELLE UNIQUE

M E G E R E
E L E V E
G E N E
E V E
R E

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Le flambeau de l'Ajoie à Porrentruy ; Le néophar des étangs de Bonfol ; Vive l'Union ouvrière catholique ! Cornel ; Dent de lion à Boncourt ; Reine des prés à Moutier ; Le quartier des députés à Porrentruy ; Un électeur communal mécontent à Courtedoux.

868. MÉTAGRAMME.

Senef de ce guerrier garde le souvenir,
Et la France à bon droit s'en montre toujours [fière.
— Sous lui, quand reviendra la saison printanière (nière La fanlx, dans les prés verts, s'entendra retentir

869. PROBLÈMES ALPHAÉTIQUES.

CONSONNES ET VOYELLES.

REMPLACER LES * DES MOTS SUIVANTS PAR LES CONSONNES ET LES VOYELLES CORRESPONDANTES ET L'ON OBTIENDRA UNE PENSÉE DE FÉNELON :

C*** u** ***f***t*** q*** *e n***p***r ***i*t à *t** p***a*t.

870. LANGAGE FRANÇAIS

Quelle est l'origine de la locution :
Moitié figue et moitié raisin ?

871. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Synonyme d'acquit
X X X X X X	2. Vaisseau de verre.
X X X X X	3. Prend les couleurs de [l'arc-en-ciel.
X X X X	4. Se trouve dans Florence.
X X X	5. Nuage.
X X	6. Pronom.
X	7. Fin de siècle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 27 courant.

Publications officielles

Mises au concours

La place de cantonnier sur la route Delémont-Tavannes (village de Roches à l'Hôtel du Soleil de Moutier) traitement 800 francs, 6 jours de travail. S'inscrire jusqu'au 20 mai au Secrétariat de préfecture à Moutier.

Les travaux de canalisation de la route cantonale à Asuel et la construction de murs de soutènement. Envoyer soumissions sous pli cacheté jusqu'au 24 mai à l'Ingénieur du VI^e arrondissement.

Les délégués des communes intéressées à l'Hôpital et à l'hospice des vieillards de Delémont sont convoqués le mardi 20 à 1 h. à l'Hôtel-de-Ville de Delémont.

Immédiatement après réunion des délégués des communes formant l'association pour les secours en nature aux voyageurs nécessiteux.

Convocations d'assemblées.

Châtillon. — Jeudi 22 à 8 h. du soir pour discuter des plans et devis des réparations à la maison d'école.

Chevrez. — Le 23 à midi pour passer les comptes et prendre une décision concernant les extances.

Saignelégier. — Assemblée paroissiale le lundi 19 à 4 h. du soir à Juventuti pour s'occuper de la révision du règlement, s'occuper des réparations à la maison curiale et ratifier une convention.

Undervelier. — Le 25 à 2 h. 1/2 pour nommer un maire, statuer sur une demande de la Société de tir, etc.

Ocourt. — Le 25 à 2 h. pour passer les comptes et décider si l'on participera à la création de l'asile pour les buveurs.

Miécourt. — Le 1^{er} juin à 1 h. 1/2 pour passer les comptes. Immédiatement après réunion des propriétaires de prés pour nommer une commission.

Bons mots

L'habit neuf du gascon. — En l'année du grand hiver, il gelait à pierre fendre à Paris, quand Henri IV, passant en carrosse sur le Pont-Neuf, le nez dans son manteau de panne, vit un jeune Gascon se promenant gaillardement avec un pourpoint de toile découpé sur la chemise et un petit manteau de camelot, comme si on eût été au cœur de la saison estivale.

Le bon roi, faisant arrêter sa voiture, lui adressa la parole :

— Mon, ami, comment est-il possible que tu puisses durer en cet état ? N'as-tu point froid ?

— Non, sire, répondit-il.

Comment ! reprit le roi : je m'étonne que tu ne gèles pas, en l'appareil où tu es... Moi, je suis extrêmement bien vêtu... Je ne puis durer...

Ah ! sire, dit le Gascon, si Votre Majesté faisait comme moi, elle n'aurait jamais froid.

Comment fais-tu ? dit le roi.

Si votre Majesté portait tous ses habits sur le corps, sans en laisser à la maison, comme je fais, vous n'auriez pas froid, sire.

Le roi trouva la répartie bonne. Il fit faire un habit neuf au Gascon.

Côte de l'argent

du 14 Mai 1902

Argent fin en grenailles. fr. 91. — le kilo

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 93. — le kilo.

Editeur-Imprimeur : G. Moritz, gérant.